



Les horaires :



Pour tous renseignements ou inscription, évitez les horaires des repas :
entre **12h et 13h** et **15h30 et 16h30**.

Toute heure entamée est due, **6 € en plus** ! Pensez à respecter les horaires de départ de l'enfant.
Le personnel du dimanche est présent uniquement sur les horaires des enfants inscrits. S'il n'y a pas d'enfants, le multi-accueil reste fermé...vous serez donc renseigné dès le lundi matin.



Pour les skieurs, n'oubliez pas de vous informer sur les horaires de fermeture de la liaison entre Val Thorens et Orelle.

En cas de retard, n'hésitez pas à nous informer : [04.79.59.99.67](tel:04.79.59.99.67)

L'inscription :

Nous accueillons les enfants à partir de 3 mois et jusqu'à leur 6 ans (jour d'anniversaire).

Pour toute inscription, la **photocopie des vaccinations** est impérative.

Les vaccins obligatoires doivent être à jour.

Un mail de confirmation est envoyé avant chaque réservation d'une place si le dossier d'inscription est complet. Pensez à le contrôler (**dates de réservation et horaires choisis**), afin d'éviter toute erreur possible.



Le paiement :



Le règlement de la place de garderie se fait par chèque (à l'ordre du Trésor public) ou en espèces (il est impératif de faire l'appoint) !

Possibilité de régler en tickets CESU ou chèques vacances.



Nous ne prenons pas la Carte Bleue.

Il n'y a pas de distributeur d'argent à Orelle.

Le règlement de l'inscription se fait dès l'arrivée de l'enfant dans la structure.

Des détails pour votre organisation :

Nous ne fournissons **ni les couches, ni les repas, ni les goûters**...mais nous avons sur place les cuillères, bavoirs, turbulettes et autres accessoires nécessaires aux enfants.

La nourriture de l'enfant, sortant du réfrigérateur, doit être apportée au multi-accueil dans une glacière ou un sac isotherme, avec un pain de glace le temps du transport.



L'entrée :



Pour la sécurité, la porte d'entrée est fermée. N'hésitez pas à sonner lors de votre arrivée.

Lorsque vous entrez dans la structure, des enfants peuvent dormir à tout moment de la journée... respectez donc leur sommeil et évitez de parler trop fort.

Les chaussures et chaussures de ski sont à quitter dans le hall, pour entrer dans la salle de vie.

L'enfant (un petit peu) malade :

Dans l'intérêt de l'enfant, il est conseillé de signaler aux professionnelles dès votre arrivée, tout problème médical le concernant : **fièvre, symptômes inhabituels, toux, diarrhée**,...

et d'**informer** l'équipe en cas de **traitements donnés** (Doliprane, Célestène ou autres) la veille, dans la nuit ou le matin même.

L'enfant ne sera pas accepté si son état n'est pas compatible avec la vie en collectivité.

